

HOMMAGE

Elle n'aurait certainement pas apprécié ces quelques mots, car elle était discrète et humble.

Née à Saint Barthélemy, elle y a vécu 85 ans. Se consacrant à sa famille, à son village (43 ans comme secrétaire de mairie), à sa paroisse, elle répondait toujours présent pour une aide, un renseignement, un précieux conseil.

Au revoir Mme Denise JANOTS, et encore merci pour tout ce que vous avez fait pour Saint Barthélemy. Nous vous en serons toujours reconnaissants.

ÉGLISE : MESSE DE NOËL

Pour Noël, la messe aura lieu cette année à Saint Barthélemy le 24 décembre à minuit. A cette occasion un ménage de l'église serait souhaitable pour rendre ce lieu encore plus accueillant. Les bonnes volontés s'y retrouveront le **Samedi 12 décembre à 9h30**. Pour une meilleure organisation, **veuillez confirmer votre participation à Béatrix de CHASSY** :

SMS au 06 14 59 75 62, tél. 05 59 56 27 29 ou mail : beadechassy@wanadoo.fr

ÉNERGYM

Energym a repris les cours, et c'est avec Nicole notre nouvelle et dynamique professeur que l'on se réunit deux fois par semaine pour différentes activités, toujours dans la bonne humeur. Malgré les moments difficiles, de nouvelles licenciées sont venues nous rejoindre. L'année n'est pas encore terminée et vous pouvez toujours vous inscrire au **06 09 56 18 46** pour passer un agréable et tonique moment.

Horaires des cours : lundi 20h-21h et mercredi 19h30-20h30

LE CŒUR DE ST BARTH



L'association "le Cœur de Saint Barth" propose des calendriers, pour l'année 2016, illustrés de photos de la vie du village.

Ces calendriers seront disponibles à la vente en mairie à compter du 1er Décembre, au prix de 7€. Les bénéfices de cette vente serviront au financement du repas tue-cochon 2016.

L'A.C.C.A

Les prochaines battues aux chevreuils auront lieu les dimanches 13, 20 et 27 décembre. Rendez-vous à 8h devant la mairie.

COMITÉ DES FÊTES

Le comité vous informe qu'il organisera comme l'an passé un goûter de Noël avec concours de gâteaux le 12 décembre. (un flyer sera distribué quelques jours avant)



SAINT BARTHÉLEMY

BULLETIN MUNICIPAL NOVEMBRE 2015



LE MOT DU MAIRE :

Madame, Monsieur,

Nos querelles locales, relayées par une opposition aux méthodes parfois hors normes, ne sont rien par rapport à ce que notre nation vient de subir.

La république est attaquée par des barbares qui se réclament religieux mais qui sont en réalité nihilistes.

Nous devons faire front et nous rassembler en évitant surtout les amalgames. Nous devons défendre les trois symboles forts de notre république : LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ et montrer à ces terroristes que devant tant de haine, nous savons rester solidaires.

Vive la République ! Vive la France !

L'ESPACE INTERGÉNÉRATIONNEL SORT DE TERRE

La création de l'espace intergénérationnel était l'une des promesses de l'équipe municipale car notre commune manquait cruellement d'un lieu de rencontre pour les jeunes et les moins jeunes.

Les élus ont donc retroussé leurs manches : visites de structures de ce type dans d'autres communes, négociations pour obtenir les meilleurs prix auprès des entreprises et fournisseurs et préparation de nombreux dossiers pour obtenir les subventions les plus élevées auprès des différents partenaires.

Le projet s'est peu à peu matérialisé, le terrain vague en face de la mairie a été choisi pour accueillir cet équipement, et le dossier final présenté et accepté par le conseil municipal pour un montant total de 75 000 € HT avec un montant de subventions de 32 000 € HT, soit un coût pour notre commune de 43 000 € HT.

L'aire de jeux multisports a été ouverte début octobre et a déjà connu une grosse fréquentation lors des vacances de la Toussaint. Les travaux ont repris début novembre avec l'installation des plantes sur le merlon et la création de l'espace pétanque. Il reste maintenant à installer les jeux pour les plus petits.

PROJET DE MICRO-CRÈCHE

Une micro-crèche privée est en projet sur la commune de Saint Martin de Seignanx, en concertation avec les petites communes du canton.

Elle serait ouverte aux enfants des villages de Saint André de Seignanx, Saint Barthélemy, Biaudos, Saint Laurent de Gosse et Biarrotte. La micro-crèche serait destinée à l'accueil de dix enfants âgés de deux mois et demi à six ans.

Le principal objectif de cette structure est d'accueillir de jeunes enfants dans un cadre éducatif, sanitaire et social favorable à leur épanouissement, et permettre ainsi à leurs parents d'exercer une activité professionnelle.

Un questionnaire entrant dans le cadre d'une étude de besoin est à remplir en ligne sur le site de la micro-crèche : <http://lodyseedesenfants64.webnode.fr/>

Nous vous remercions de bien vouloir prendre quelques minutes pour y répondre.

C.C.A.S

Sortie à la Marguèze du 22.09.2015

Une vingtaine de séniors ont répondu à l'invitation du C.C.A.S qui leur organisait pour la première fois une sortie. Ils sont donc partis en bus à l'écomusée de Marguèze où ils ont pu visiter l'exposition qui retrace l'histoire de la forêt et de la vie landaise, prendre le petit train qui les mena au restaurant pour un déjeuner convivial et apprécié. Dans l'après-midi, nos visiteurs ont découvert le mode de vie des Landais du XIXème siècle. Ce fût une belle journée, ensoleillée dans les cœurs mais malheureusement pas dans le ciel...



Repas de fin d'année

Et oui cette année vous venez de faire 60 ans, vous faites partie des aînés.

Le CCAS vous invite à un repas convivial le **samedi 19 décembre**,

Un courrier d'invitation vous sera envoyé dans les prochains jours.

Réponse sera souhaitée avant le 11 décembre.

D.I.C.R.I.M : le document d'information sur les risques majeurs

Que faire en cas de risque d'inondation ?

Quelles mesures prendre si une alerte « tempête » est déclenchée ?

Comment reconnaître un accident de transport de matières dangereuses et que faire dans ce cas ?

Le DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs) présente les risques auxquels notre commune est exposée. Pour chacun d'entre eux des consignes sont données, et des attitudes à adopter sont clairement expliquées. Ce document, qui prend en compte les mesures du plan communal de sauvegarde, est une véritable feuille de route pour le maire et les services municipaux. Il décrit toutes les actions à mettre en place pour protéger et assister le plus efficacement possible la population de la commune lorsque survient un risque majeur.

La distribution du DICRIM est effectuée avec ce bulletin (sauf si vous l'avez déjà reçu lors de la réunion publique). Conservez-le précieusement après l'avoir lu. Si vous souhaitez un nouvel exemplaire, il est disponible à l'accueil de la mairie.

ÉLECTIONS RÉGIONALES



Les élections régionales auront lieu les **6 et 13 décembre 2015**.

A partir du 1^{er} janvier 2016, en application de la loi 2015-29 du 16 janvier 2015, la France sera organisée en 13 régions métropolitaines créées à partir des 22 anciennes dont certaines ont fusionné, sans modification des départements qui les composent.

TRUCS et ASTUCES

Tout conducteur frémit à l'idée de rencontrer en voiture ou en vélomoteur un chevreuil, sanglier, blaireau, ou tout autre animal prolifique dans notre environnement. Procurez-vous dans un centre auto des sifflets à « ultrasons » qui se fixent sur le véhicule (entre 10 et 15€).

Parfaitement inaudible pour l'homme, ils éloignent tous les animaux, et croyez-nous, ça marche.

L'actualité de votre commune en « direct » sur :

www.saintbarthelemy40.com